

Rapport annuel 2010



Travelling 2010

Antenne Handicap organise chaque année une série de cours pour adultes et des centres aérés pour des enfants et des adolescents. Pour ces activités nous engageons des enseignants, des assistants, des moniteurs, et nous accueillons deux stagiaires de l'école Pierre-Coullery. Cela ne représente pas moins de soixante contrats d'engagement par année.

Les critères d'engagement sont les suivants:

Pour les enseignants :

- Être formé dans le domaine enseigné (Pour le cours de danse un ou une danseuse, pour le cours de pâtisserie un ou une pâtissier /ère, pour le cours de peinture un artiste peintre, etc)

Pour les moniteurs :

- Etre en formation dans une école sociale ou pédagogique ou
- Etre en formation dans un domaine spécifique pouvant intéresser des enfants et des adolescents (formation sportive à Macolin, ...)
- Avoir une passion spécifique pouvant être partagée par des enfants et des adolescents (musique, peinture, bande dessinée, ...
- Avoir plus de vingt ans

Pour les stagiaires :

- Intérêt pour les personnes, enfants et adultes, handicapées
- Connaissance de l'informatique
- Intérêt pour le système associatif

Ces critères sont posés mais négociables en fonction des cours ou des activités que nous mettons en place.

Ces personnes représentent la bonne marche de notre association car ils sont la base de nos actions, une source d'informations importante, ceux par qui nous pouvons modifier un cours ou une activité, ceux qui grâce à leur enseignement ou à leur animation entraîneront la satisfaction des personnes enfants et adultes qui suivent nos cours ou nos centres aérés. C'est, en plus du cours, l'occasion d'inciter nos étudiants à aller voir l'expo de peinture ou la représentation de danse des enseignants. C'est, en plus de l'animation, inciter les enfants et les adolescents à suivre un cours de hockey, à participer à un match de foot ou de bowling, à s'inscrire plus avant dans la vie et dans la société.

Cette année, il nous paraissait important de leur laisser la parole afin qu'ils nous fassent part de leurs impressions, de leur vécu, de leurs attentes. Nous avons choisi quatre enseignants du cours de culture générale car ils vivent en ce moment une extraordinaire expérience. Il s'agit de Mesdames Mélanie Monteiro Aquilon, Anne Grau, Julie Pipoz et de Monsieur Vincent Olivier Pheulpin. En effet, grâce à leurs compétences, à leur compréhension et à leur accueil, ce cours est devenu une référence pour nos étudiants qui s'y inscrivent en nombre important à notre plus grande satisfaction. De même nous avons demandé à nos stagiaires de nous livrer leurs impressions du temps passé à Antenne, ainsi que le regard qu'ils ont pu porter sur les activités qu'ils ont dû entreprendre lors de ce stage. Trois d'entre eux ont accepté et se sont réunis au bureau d'Antenne de La Chaux-de-Fonds, à vous de lire la suite, bonne séance...



Quand nos stagiaires se racontent...

«Aujourd'hui, c'est mon premier jour de stage à Antenne Handicap Mental et je ne sais pas à quoi m'attendre. Aurai-je les compétences requises? Vais-je réussir à m'intégrer dans le « monde » du handicap? Serai-je capable de répondre aux exigences de l'école Pierre-Coullery ?... Toutes ces questions me traversent l'esprit et me donnent la boule au ventre. »

Le plus gros travail de mon stage consiste en l'organisation d'un centre aéré pour des enfants et des adolescents en situation de handicap mental présentant parfois aussi un handicap physique ou des troubles autistiques. Il s'agit d'offrir, pendant une semaine entre 8h et 17h, des activités de loisirs, répondant à leurs besoins ou à leurs demandes comme c'est le cas pour les adolescents qui sont présents lors de l'élaboration de leur programme.

Lors de cette organisation j'ai pu faire des découvertes sur des points administratifs qui pourront m'aider à l'avenir car j'ai pu :

- Préparer les programmes à envoyer aux familles
 - Envoyer les factures aux parents
 - Gérer et mettre à jour les dossiers d'information pour chaque groupe
 - Noyer les moniteurs de mails pour réclamer les n° AVS ou bancaires, les informer de l'état des réservations, les informer d'un dernier changement.
 - Préparer les contrats puis les certificats de travail et les attestations de salaire pour les impôts pour chaque moniteur
 - Préparer les fiches de salaire pour les moniteurs (comprendre les déductions salariales)
 - Envoyer un certain nombre de lettres pour les locations de bâtiments, la réservation de piscine, de repas...
 - Vérifier que chaque activité est réalisable et adaptée à chaque enfant.
 - Vérifier qu'en cas de pluie une autre activité est programmée
- De plus je me suis occupé de préparer tout le matériel nécessaire à chaque groupe (pharmacies, classeurs d'informations, téléphones portables, caisses de jeux...) et des inévitables imprévus.



Enfin, je ne me suis pas seulement chargé du côté organisationnel car j'ai également pu participer à la semaine du centre aéré en tant que moniteur. Cette expérience a été bénéfique pour moi car être moniteur engendre des responsabilités vis-à-vis des enfants, des parents et des moniteurs. Elle m'a permis de dépasser mes craintes et j'ai découvert que ce travail auprès d'enfants handicapés me convenait. Je me suis senti à l'aise et après une semaine, j'ai demandé de pouvoir participer aux prochains centres aérés.

J'ai aussi eu l'occasion de participer à des cours de Formation Continue (pâtisseries, danse expressive, peinture, culture générale, mosaïque) qui m'ont fait vivre des instants de partage, de sourires et d'apprentissage. J'ai rencontré des personnes vraiment peu différentes de nous, nous qui croyons être dans la norme. Ce sont des personnes semblables à moi, elles ont des envies, des sentiments et des personnalités différentes que j'ai découvertes et respectées. Lors des cours, j'ai été impressionné par les efforts, la volonté et la patience que les étudiants fournissaient pour atteindre un résultat. Là, j'ai compris l'importance d'insister sur leurs compétences et non leur handicap.

Lors de ce stage, j'ai aussi eu l'occasion de parrainer un jeune adulte et d'apprendre à le connaître en passant du temps avec lui. Cela m'a permis d'avoir un regard sur le quotidien d'une personne à motricité réduite et sur les difficultés qu'elle peut rencontrer, de partager ses joies, ses soucis, de chercher avec elle nos points communs, nos divergences. Et nous avons vécu, simplement vécu, ensemble des activités qui nous plaisaient. Il m'a fait découvrir son sport, le rafroball et je me suis retrouvé à vouloir marquer des paniers en fauteuil roulant. Nous avons évoqué nos familles chacun tirant sur les fils de son enfance et ceux de la fondue qui l'accompagnaient.

Ce stage se démarque des autres proposés par la formation EDE de l'école Pierre Coullery car l'on découvre les deux facettes du métier : le côté organisationnel et la pratique sur le terrain .

Rédigé par Lolita Roth, Christophe Grandet et Sloane Marchand



Club de Formation Continue

Cours de connaissances générales, source d'expériences partagées

Concept, idée de base du cours

Ce cours s'inscrit dans une formation continue. L'idée principale est de combler une demande personnelle de l'étudiant. Ce cours se structure à chaque nouvelle rencontre par rapport aux attentes et envies des étudiants. Les demandes peuvent être très diverses, telles que compléter des compétences et connaissances en écriture, lecture, calculs et autres branches scolaires. Parfois, il s'agit d'approfondir des acquis ou de se sentir plus à l'aise avec les histoires de monnaie, de préparer un permis de conduire théorique...

L'enseignement est individualisé dans certains cas ou en groupe dans d'autres, lorsque les intérêts sont communs.

Les envies premières n'empêchent pas de changer d'avis au cours des semaines et de travailler autre chose, les demandes ne sont pas figées. Elles orientent et structurent les rencontres au fur et à mesure des semaines.



Motivation et besoins

Parmi les étudiants, une majorité s'inscrit d'année en année ce qui crée un réel climat de groupe, amène une cohésion et une dynamique connue, en l'occurrence très positive. Ceci est le résultat de la belle motivation de chacun des participants.

Les demandes formulées quant à leurs vœux d'apprentissage sont très claires et signes d'une belle motivation. Parfois, elles sont chargées d'émotion, une volonté d'aller au-delà de ses limites et frustrations.

Bien que les cours aient lieu en fin de journée, avec tout ce que cela implique de fatigue, les étudiants nous épatent par leur curiosité, leur participation active, leur vivacité, leur application, la pertinence de leurs questions et presque toujours leur bonne humeur.





Les « plus » d'un tel cours

Les étudiants se retrouvent dans un groupe hors institution, qui leur donne du plaisir à travers des moments d'échanges et de convivialité. Ce cours est de l'ordre du loisir et l'acquisition de connaissances est un réel plaisir et une satisfaction palpable.

Notre attitude, en tant qu'enseignants, est non-directive, à l'écoute de leurs besoins et demandes, afin de les satisfaire.

Comment se passe une séance ?

La moitié des étudiants arrive avant l'heure et est pressée de commencer !

Le tour de table traditionnel leur permet, d'une part de raconter un petit quelque chose de personnel et d'autre part d'enchaîner sur leur demande du jour. Les groupes se constituent par intérêt et l'on se met au travail.

Une bonne pause vient aérer les cerveaux et permet des échanges informels et bienvenus autour d'une collation.

Nos activités peuvent aussi se décliner en chiffres

- 28 cours organisés à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Auvornier, suivis par 201 étudiants et distribués par 20 enseignants et 12 assistants
- 10 jours de centres aérés auxquels 41 enfants et adolescents ont participé et qui ont nécessité l'engagement de 31 moniteurs
- 7 séances de comité d'Antenne pour penser et participer à l'élaboration des activités, pour le suivi de la politique sociale sur le plan fédéral et cantonal, pour réfléchir au futur de l'association...
- 2 cours sur le handicap mental et l'autodétermination donnés aux étudiants de l'école Pierre-Coullery
- 1 séminaire intitulé « Vie en foyer et autonomie : utopie ou réalité? » avec les résidents de Foyer Handicap La Chaux-de-Fonds
- 1 expertise de travail de diplôme de l'école Pierre-Coullery sur l'intégration d'enfants handicapés dans les crèches.

Et de nombreuses rencontres/séances avec

- cerebral et insieme
- La coordination AI Neuchâtel pour le suivi des deux volets de la 6ème révision LAI
- Le comité de Forum Handicap Neuchâtel
- M. Jacques Laurent, chef du service des établissements spécialisés, pour la présentation du plan stratégique neuchâtelois
- Les Forums Handicap romands
- Le Dr. Junier pour une information sur l'épilepsie organisée par cerebral Neuchâtel
- Nos collègues de FRPA pour définir notre futur contrat de prestations 2011-2014 et le soutenir auprès de l'OFAS
- L'association La Trottinette pour la présentation de son projet de prise en charge d'enfants avec des troubles envahissants du développement
- Le séminaire de l'ANIAS consacré à la révision de l'assurance-invalidité

Nous avons aussi participé

- Au Fan'Club créé pour soutenir les athlètes neuchâtelois lors des Special Olympics qui se sont déroulés en juin, dans le canton de Neuchâtel



- A la manifestation contre la 6ème révision, 2ème volet, sur la Place fédérale en octobre...
- À la recherche «Ressources de soutien destinées aux familles vivant avec une personne handicapée » proposée par la Haute Ecole fribourgeoise de travail social (HEF-TS), sans banderole et avec notre ordinateur !
- Au débat sur la 6ème révision LAI, premier volet, et sur la contribution d'assistance au Conseil des Etats



6 ème révision AI

Le premier volet de la 6ème révision LAI a été accepté par les Chambres fin 2010 et entrera en vigueur au 1er janvier 2012. Les mesures proposées visent principalement à réduire l'endettement de l'assurance.

Quant au deuxième volet, le Conseil fédéral l'a mis en consultation en juin. Le projet proposé a rencontré une large opposition de nombreuses organisations. Elles ont demandé au Conseil fédéral d'apporter des modifications importantes afin que l'assainissement de l'assurance invalidité ne passe pas uniquement par des suppressions de prestations, mais aussi par l'apport de recettes supplémentaires.

Si aucune revendication n'est entendue par Conseil fédéral et s'il n'apporte aucune modification à son projet initial, la voie du référendum est inévitable !

Notre association partage les inquiétudes concernant cette révision et les revendications visant à préserver le niveau de vie des personnes en situation de handicap.

Sur le plan cantonal notre présence se justifiera pleinement au sein de la coordination AI de Neuchâtel.

Budget d'assistance

En 2009 le Conseil fédéral introduit la contribution d'assistance dans le premier volet de la 6ème révision LAI. Lors de la procédure de consultation, plusieurs organisations du domaine du handicap demandent que cette nouvelle prestation soit accessible à toute personne avec un handicap, y compris celle sous tutelle ou mineure. En 2010 les deux Chambres acceptent l'introduction de la contribution d'assistance. Même si les revendications n'ont pas été retenues, nous soulignons l'importance de cette nouvelle prestation qui entrera en vigueur au 1er janvier 2012.

Les permanents d'Antenne Handicap se tiennent à disposition des personnes qui souhaitent recevoir des informations complémentaires sur cette prestation.

Contrat de prestations

La Fédération Romande la Personne d'Abord, organisation faîtière de notre association, a signé un nouveau contrat de prestations avec l'Office Fédéral des Assurances Sociales pour une durée de quatre ans, soit de 2011 à 2014.

Pour cette nouvelle période contractuelle, l'OFAS a introduit des modifications : suppression du supplément pour de nouvelles prestations et de l'indexation au renchérissement.

D'autre part suite à cette décision de l'OFAS, les coûts augmentant régulièrement, la FRPA a dû revoir à la baisse son volume de prestations.

Par conséquent notre association devra aussi adapter ses futures offres aux nouvelles conditions financières.

Plan stratégique neuchâtelois

Suite à la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel a dû élaborer un plan stratégique, exigé par la Confédération, visant à promouvoir l'intégration des personnes invalides (selon la loi fédérale LIPPI).

En mars 2010, notre association a été invitée par le Chef du service des établissements spécialisés, Monsieur Jacques Laurent, à la présentation d'un futur plan stratégique afin que nous puissions nous exprimer sur les optiques prises dans ce document. A cette occasion, avec nos collègues handicapés, nous avons pu poser un certain nombre de questions.

Par la suite, lors de la consultation du projet en décembre, nous avons relevé l'adéquation du plan avec la LIPPI en plaçant la personne au centre des préoccupations. Nous avons enfin pu y lire des mots, tels que « autodétermination », que nous revendiquons depuis plusieurs années, « maintien à domicile » ou encore « solutions individualisées ». L'ouverture donnée à cette consultation est à relever et nous espérons que, lors de la réalisation de ce plan stratégique, ces concepts seront respectés.



Dons

Notre association fonctionne aussi grâce aux dons qui couvrent une partie du coût de nos prestations et permettent d'organiser des activités supplémentaires. C'est le cas en ce qui concerne nos centres aérés où nous pouvons ainsi offrir une sortie plus conséquente, un déplacement plus lointain, une visite de zoo, une balade en calèche, la visite des studios de la télévision...

Nous aimerions porter un coup de projecteur sur ce don reçu par notre association des mains de Monsieur Pierre-Yves Blanc, président du Rotary-Club de La Chaux-de-Fonds. Ce don nous a touchés à double titre :

- d'une part car nous connaissons, un peu, le soutien actif du Rotary Club à la réalisation de projets tant sur le plan social que culturel et qui a donc une très bonne perception de notre tissu social
- et d'autre part grâce à la personnalité même de Monsieur P.Y Blanc qui, de par son métier, est amené à connaître parfaitement les enfants dont nous nous occupons pendant nos centres aérés, ainsi que la problématique pour les familles qui doivent trouver, pendant les vacances, des occupations pour leur enfant handicapé.

Puis nous avons été ébahis par la forme même de l'action engagée car Monsieur P.Y Blanc a décidé de s'investir physiquement en réalisant ce que nous considérons comme un exploit sportif. En effet, faire le pari de passer quelques cols à vélo dans les Alpes, voilà qui n'est vraiment pas donné à tous car il faut du courage, de la rigueur et une excellente condition physique.

L'exploit réussi nous laisse admiratif et nous le remercions pour cet engagement hors du commun.

Comité

Présidente : Madame Christiane Kernen
 Membres : Mesdames Anne-Catherine Lancaster, Florence Panza
 Messieurs Jacques-Olivier Reymond, Thierry Scholl

Direction

Monsieur Patrice Chaduc (70 %) Madame Simone Juillerat Meyer (70 %)

Stagiaires

Madame Lolita Roth et Monsieur Christophe Grandet - Ecole Pierre-Coullery

Club de Formation Continue

Amos Anaïs	Kureth Aude
Bucher Bettina	Lietta Ronald
Bürgi Darryl	Marcos Angel
de Montmollin Muriel	Mock Stéphanie
Ego Benoît	Moine Cyrille
Fauve Cahline	Monteiro Aquilon Mélanie
Fontaine M-Christine	Morel Roland
Gabriel Claudine	Neuenschwander Corinne
Guillet Elisabeth	Pheulpin Vincent Olivier
Grezet Laetitia	Pipoz Julie
Grau Anne	Rognon Sybille
Harhoura Karim	Sutterlet Pascal
Huguenin Patricia	Tissot Yves
Jeannotat Pascal	Veillon May
Kull Stéphanie	Wyder Ngawang

et

Poterie Art'Terre : Madame Danièle Crelier- Cours de poterie, La Chaux-de-Fonds
 Le Mouve : Madame Sarah Thiévent, Kevin Georges - Fitness, La Chaux-de-Fonds

Centres aérés

Baerfuss Sheila	Marcos Angel
Bauer Alexandre	Mosimann Laure
Berger Tonya	Perregaux Lisa
Da Conceição Cati	Pheulpin Vincent Olivier
Droz Aline	Pipoz Julie
Grandet Christophe	Quarta Laura
Gabriel Claudine	Roth Lolita
Guyot Benoît	Saint-Ange Damien
Harhoura Karim	Schneider Tomas
Hirschi Christelle	Wyder Ngawang
Jacot Sylvianne	Wille Coraline

Antenne Handicap Mental

La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel

**Numa Droz 68 cp 59
2301 La Chaux-de-Fonds
tél fax 032 914.10.10**

**Louis Favre 1
2000 Neuchâtel
tél 032 544.39.91**



Site : www.antenne-handicap.com

E-mail: antenne_handicap@bluewin.ch

CCP 20-4777-0